



Avant de remplir cette annexe, lisez attentivement les renseignements au point 2 de la ligne 462 du guide.

A. Adresse de l'habitation (endroit où vous avez habité avec votre conjoint ou avec le ou les proches admissibles) Code postal

.....

Cochez la case correspondant à la personne qui était propriétaire, locataire ou sous-locataire de l'habitation mentionnée ci-dessus. Cochez plus d'une case s'il y avait plus d'une personne.

2 Vous Votre conjoint Le proche admissible Le conjoint du proche admissible Autre

B. Crédit d'impôt que peut demander un aidant naturel prenant soin de son conjoint

Période pendant laquelle vous avez **habité avec votre conjoint** qui était incapable de vivre seul

64 en 2011 : du M J au M J = Nombre de jours
 66 en 2012 : du M J au M J =
 68 en 2013 : du M J au M J =

Si la période inscrite à la ligne 66 couvre plus de 182 jours mais moins de 365 jours, cochez ci-après.

74

Si la période inscrite à la ligne 66 est de 365 jours, cochez ci-après.

76

Si les périodes inscrites aux lignes 64 et 66, **ou** 66 et 68 couvrent ensemble au moins 365 jours consécutifs, cochez ci-après.

78

Si, à la date où vous produisez votre déclaration, la période d'au moins 365 jours consécutifs n'est pas terminée, mais qu'il est raisonnable de considérer qu'elle le sera avant le 2 juillet 2013, cochez ci-après.

80

Inscrivez **700 \$**. Reportez le montant à la ligne 462 de votre déclaration.

84

C. Crédit d'impôt que peut demander un aidant naturel hébergeant un proche admissible ou cohabitant avec un proche admissible

Si vous **hébergez un proche admissible** et que vous fractionnez ce crédit d'impôt afin de le partager avec une autre personne, inscrivez le numéro d'assurance sociale de cette dernière.

Numéro d'assurance sociale

1

1^{er} proche admissible

Lien de parenté avec vous

8

Nom de famille

10

Prénom

12

Numéro d'assurance sociale

14

Date de naissance

18 1 9 A M J

Période pendant laquelle vous avez habité avec le **premier** proche

Nombre de jours

24 en 2011 : du M J au M J =
 26 en 2012 : du M J au M J =
 28 en 2013 : du M J au M J =

2^e proche admissible

Lien de parenté avec vous

8

Nom de famille

10

Prénom

12

Numéro d'assurance sociale

14

Date de naissance

18 1 9 A M J

Période pendant laquelle vous avez habité avec le **deuxième** proche

Nombre de jours

24 en 2011 : du M J au M J =
 26 en 2012 : du M J au M J =
 28 en 2013 : du M J au M J =

Voyez la suite à la page suivante.



T2H1 ZZ 84507249



Si la période inscrite à la ligne 26 couvre plus de 182 jours mais moins de 365 jours, cochez ci-après.

1^{er} proche 34 2^e proche 34

Si la période inscrite à la ligne 26 est de 365 jours, cochez ci-après.

36 36

Si les périodes inscrites aux lignes 24 et 26, ou 26 et 28 couvrent ensemble au moins 365 jours consécutifs, cochez ci-après.

38 38

Si, à la date où vous produisez votre déclaration, la période d'au moins 365 jours consécutifs n'est pas terminée, mais qu'il est raisonnable de considérer qu'elle le sera avant le 2 juillet 2013, cochez ci-après.

40 40

Remplissez les lignes 41 à 52 pour chacun des proches admissibles et inscrivez le montant total demandé à la ligne 53.

1^{er} proche admissible

Montant de la ligne 275 de la déclaration du proche admissible				41	1 1 0 4 0 0
	42				
–	43	2 2 0 7 5 0 0			
Montant de la ligne 42 moins celui de la ligne 43. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.	=	44			
	x	16 %			
Montant de la ligne 44 multiplié par 16 %	=	46			
Inscrivez le moins élevé des montants suivants : le montant de la ligne 46 ou 497 \$.				– 47	
Montant de la ligne 41 moins celui de la ligne 47	=	48			
Réduction du crédit pour un proche qui a eu 18 ans dans l'année. Consultez le guide à la ligne 462.		49			
Rajustement des prestations d'assistance sociale reçues pour un enfant majeur handicapé qui fréquente un établissement d'enseignement secondaire en formation générale		50			
Additionnez les montants des lignes 49 et 50.	=	51		▶ 51	
Montant de la ligne 48 moins celui de la ligne 51	=	52			

2^e proche admissible

Montant de la ligne 275 de la déclaration du proche admissible				41	1 1 0 4 0 0
	42				
–	43	2 2 0 7 5 0 0			
Montant de la ligne 42 moins celui de la ligne 43. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.	=	44			
	x	16 %			
Montant de la ligne 44 multiplié par 16 %	=	46			
Inscrivez le moins élevé des montants suivants : le montant de la ligne 46 ou 497 \$.				– 47	
Montant de la ligne 41 moins celui de la ligne 47	=	48			
Réduction du crédit pour un proche qui a eu 18 ans dans l'année. Consultez le guide à la ligne 462.		49			
Rajustement des prestations d'assistance sociale reçues pour un enfant majeur handicapé qui fréquente un établissement d'enseignement secondaire en formation générale		50			
Additionnez les montants des lignes 49 et 50.	=	51		▶ 51	
Montant de la ligne 48 moins celui de la ligne 51	=	52			
Additionnez les montants des lignes 52.					
Reportez le résultat à la ligne 462 de votre déclaration.				53	

D. Signature

Je déclare que, pendant toutes les périodes inscrites à la partie B ou C, j'ai habité à l'adresse indiquée à la partie A avec le ou les proches mentionnés.

Signature du particulier qui demande le crédit d'impôt

Date

Joignez une copie de cette annexe à votre déclaration.



T2H2 ZZ 84507250

